



Facture oubliée par le constructeur

Par **katy**, le **11/02/2008** à **21:04**

J'ai fait construire une maison par un constructeur de maison individuelle. Nous avons réceptionnée la maison et payé le dernier appel de fonds. Les travaux de carrelage étaient initialement à notre charge puis finalement, nous l'avons fait faire par le constructeur. Un avenant devait nous être envoyé mais après plusieurs appels téléphoniques, nous n'avons rien reçu. Résultat nous n'avons pas payé cette facture. Suite à de gros problèmes sur la maison un expert est venu et à demander à étudier les papiers de la maison. Le constructeur vient donc de s'apercevoir qu'il ne nous avait pas réclamer cet argent. Peut-il encore nous demander de régler cette facture ?